

Conseils d'utilisation des colliers électroniques

Un chien est capable d'assimiler des ordres dès l'âge de 2 mois. Avant toute utilisation d'un collier électronique, le maître doit éduquer son chien à la manière naturelle (renforcement positif, récompense) afin de lui inculquer les principes de base :

- positions assis, couché
- marche au pied en laisse
- rappel du chien aux pieds du maître
- absence du maître (habituer le chien à rester seul afin d'éviter des aboiements intempestifs en l'absence de ses maîtres)

L'éducation doit être effectuée le plus tôt possible et de façon très régulière durant les premiers mois du chien. Les colliers électroniques ne servent qu'à renforcer les ordres et corriger les défauts lorsque le chien se montre réticent après plusieurs séances d'éducation.

Ils s'utilisent sur des chiens âgés d'au moins 6 mois.

L'utilisation abusive des colliers électroniques, notamment des colliers de dressage télécommandés, peut entraîner des séquelles psychologiques sur le chien et finalement produire l'effet inverse de celui escompté.

Une fois que le chien a assimilé le principe de punition émis par le collier lors de ses mauvais agissements, un collier factice peut être utilisé en remplacement qui n'aura qu'un effet psychologique.

Les colliers électroniques ne doivent en aucun cas être laissés sur le chien plus de 8 heures consécutives, au risque d'occasionner des lésions sur la peau du chien. Les poils du cou du chien peuvent être coupés pour un meilleur contact du collier mais ne doivent jamais être rasés.

Les notices d'utilisation comportent de nombreux éléments qui optimisent l'utilisation des colliers électroniques ; les utilisateurs sont vivement invités à la lire dans son entier.